

**Les informations et les dossiers sont disponibles :**



Par internet  
yelo-larochelle.fr



Par QRCode  
je flashe

**Je voyage accompagné ?**

**Je peux être accompagné d'une seule personne.**  
Si votre carte mobilité inclusion précise «besoin d'accompagnement», votre accompagnateur voyage gratuitement. Sinon il paye 1,50€ ou valide sa carte Yélo.

**Quels tarifs ?**

**ISIGO est accessible avec un ticket ou un abonnement Yélo en cours de validité.**

Je peux acheter un ticket ou un abonnement Yélo ici :



**A bord**



**sur internet**



**Appli Yélo**



**Points de vente**



**Maison de la Mobilité**



**Je monte, je valide.**



**La Maison de la Mobilité est sur la Place de Verdun à La Rochelle**

Je peux aller à la Maison de la Mobilité :

Lundi à vendredi	7h30 à 19h	
Samedi	8h à 18h30	
Dimanche et jours fériés		

Je peux téléphoner aux agents Yélo pour des informations ou réserver un trajet au :

**05 46 46 17 37 (Choix 1)**

Service accessible aux personnes sourdes et malentendantes avec Roger Voice.

Lundi à samedi	6h à 20h	
Dimanche et jours fériés		



CHARENTE MARITIME - 17

© European Easy-to-Read Logo: Inclusion Europe. More information at [www.easy-to-read.eu](http://www.easy-to-read.eu)

Ce document a été élaboré avec la collaboration de l'UNAPEI17.  
Il a été rédigé avec la méthode facile à lire et à comprendre (FALC)



Bougez comme vous

Facile à Lire et à Comprendre



**ISIGO,  
le Transport pour  
les Personnes à  
Mobilité Réduite  
dans l'Agglo de la Rochelle**



**ISIGO fonctionne, après inscription et sur réservation, tous les jours de la semaine de 6h à 21h et les jeudis, vendredis, samedis et jours fériés de 21h à 6h.**



**Handicap mental**



**Handicap auditif**



**Handicap moteur**



**Handicap visuel**

Communauté d'Agglomération de **La Rochelle**

# 1 Je suis



Handicap mental



Handicap auditif



Handicap moteur



Handicap visuel

# 2 Je récupère mon dossier

À la Maison de la Mobilité

ou je le télécharge sur le site internet Yélo

# 3 Je prépare mon dossier avec

la demande d'accès remplie

l'attestation sur l'honneur remplie

la photocopie de ma Carte Mobilité Inclusion (CMI) avec mention invalidité recto-verso

OU

Le certificat médical Yélo rempli par mon médecin traitant

# 4 J'envoie mon dossier

- En le déposant à la Maison de la Mobilité
- ou en l'envoyant par la poste

à la Maison de la Mobilité

22 place de Verdun, 17000 La Rochelle

• ou par mail : [centrale.yelo@yelomob.fr](mailto:centrale.yelo@yelomob.fr)

# 5

Yélo me répond par courrier sous 15 jours.

Je peux réserver mon trajet si mon dossier est accepté.

# 6

Je réserve

➤ J'appelle **05 46 46 17 37** (Choix 1)

J'appelle	Pour voyager
la veille avant 17h	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche
samedi avant 17h	lundi

Je donne :

- mon nom et mon prénom
- le jour de mon trajet
- je donne l'adresse de départ et l'adresse d'arrivée
- je précise si une personne m'accompagne

OU

➤ sur l'application

- Je crée un compte et je gère mes réservations.
- On me donne mes horaires ISIGO aller et retour.



# 7

Mon trajet

Aller → →

- Je me prépare 5 min avant l'horaire de mon départ.
- ➔ Le véhicule vient me chercher à mon adresse de départ
- Je paie 1,50 € au conducteur ou je présente ma carte Yélo.
- Le véhicule me dépose.



Retour → →

- Je me prépare 5 min avant l'horaire de mon départ.
- Le véhicule vient me rechercher.
- Je paie 1,50 € au conducteur ou je valide ma carte Yélo.
- ➜ Le véhicule me ramène à mon adresse



Je peux faire 4 trajets par jour :

Du lundi au vendredi

2 trajets	de 6h à 8h ou de 11h30 à 13h30 ou de 18h à 21h
2 trajets	de 8h à 11h30 ou de 13h30 à 18h



La nuit

Je peux voyager de 21h à 6h les jeudis, vendredis, samedis et veilles de jours fériés. Je paie 10 € (pour 3 personnes).